

Stabilité du taux de chômage au mois de septembre

Au mois de septembre 2023, le nombre de demandeurs-euses d'emploi diminue (-32) pour atteindre 4'059 personnes. Une baisse du nombre de chômeurs-euses (-11) est également observée avec un effectif s'établissant désormais à 2'300 personnes.

Par rapport au mois précédent, le taux de chômage neuchâtelois reste stable à 2.6%. La stabilité prévaut également au niveau national avec un taux qui se fixe à 2.0%. Le taux de chômage romand augmente quant à lui de 0.1 pt pour s'établir à 3.0%. En variation annuelle, entre les mois de septembre 2023 et 2022, le taux de chômage cantonal diminue de 0.2 pt alors qu'une augmentation de 0.1 pt est constatée au niveau suisse et romand.

En termes de dynamique d'entrées, le nombre d'inscriptions dans un ORP du canton s'élève à 669 personnes au mois de septembre contre 712 au mois d'août. En ce qui concerne la dynamique de sorties, le nombre de personnes ayant quitté l'ORP s'élève à 701, soit 116 de plus que le mois précédent.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs-euses dans le canton, l'évolution est contrastée. En effet, une augmentation est observée pour les jeunes de moins de 25 ans (+35) et concerne essentiellement les jeunes arrivant en fin de formation professionnelle. Au contraire, des diminutions sont relevées pour les personnes âgées de 25 à 49 ans (-32) ainsi que pour les plus de 50 ans (-14). Ainsi, le taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) augmente de 0.3 pt pour s'établir à 3.3% et le taux de chômage des seniors reste stable à 2.3%.

En ce qui concerne les secteurs économiques, une diminution du nombre de chômeurs-euses est constatée au sein de l'action sociale sans hébergement (-15). A l'inverse, l'effectif de chômeurs-euses augmente dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques (+10). Aucune autre variation significative n'est à relever au mois de septembre.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

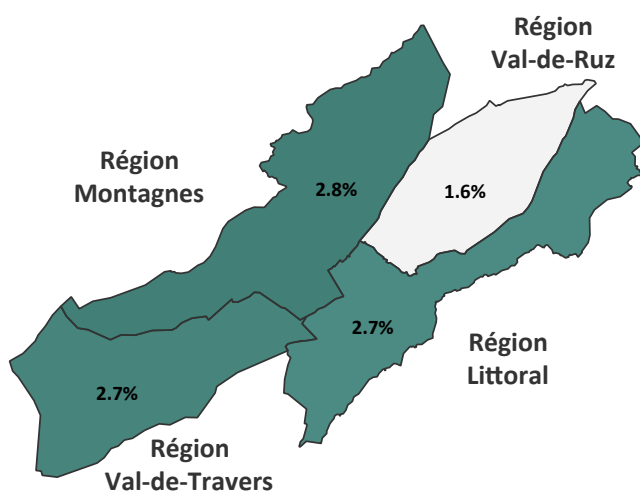
	Septembre 2023	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	2.6%	+0.0	-0.2
Suisse romande ⁷	3.0%	+0.1	+0.1
Suisse	2.0%	+0.0	+0.1

Nombre de chômeurs-euses selon la durée

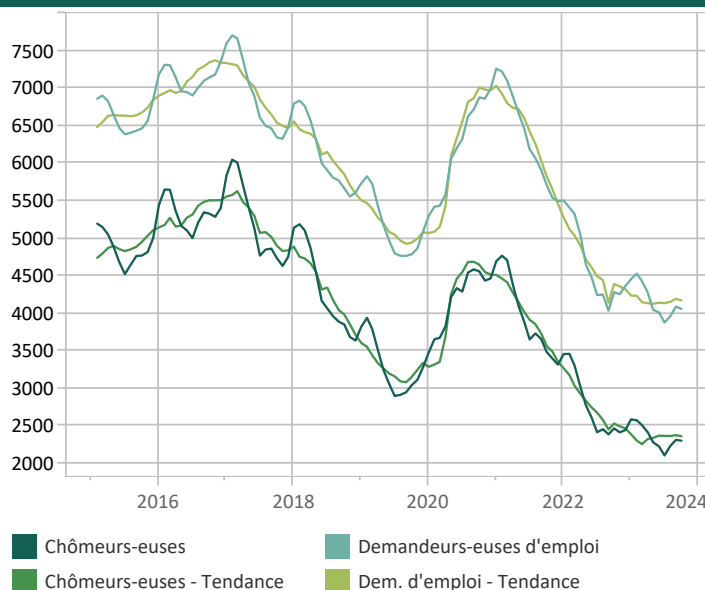
1 414	552	334
-------	-----	-----

■ 1-6 mois ■ 7-12 mois ■ > 1 année

Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

877

Places
vacantes⁸

377

Emplois
retrouvés⁹

33

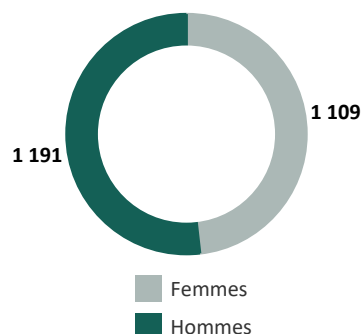
Arrivées en
fin de droit¹⁰

61.8%

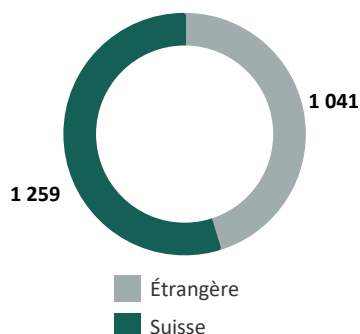
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

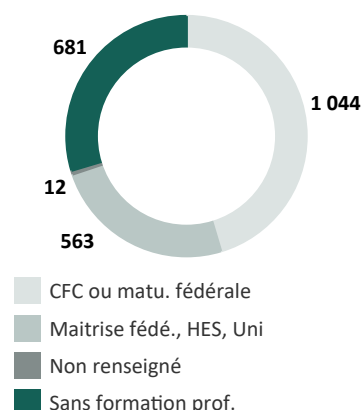
Selon le sexe



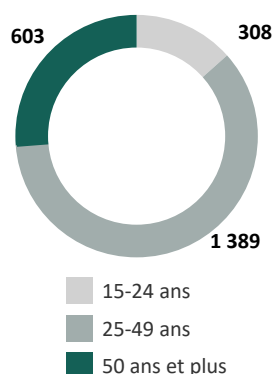
Selon l'origine



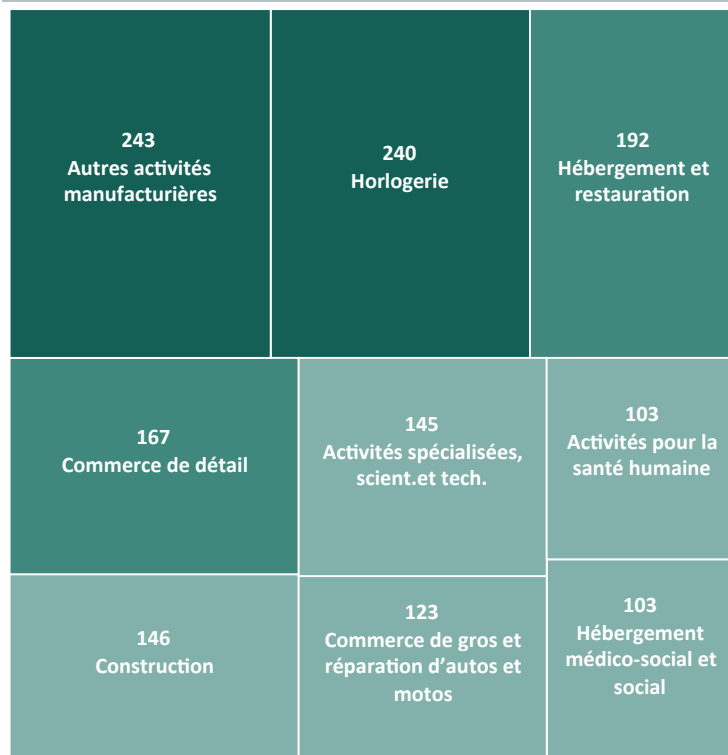
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à pourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.